



# CONSEIL COMMUNAL DE FROIDEVILLE

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL  
de la séance du 7 mai 2024  
sous la présidence de M. Dominique GLUR

**Objet : préavis de la Municipalité concernant la demande d'un crédit d'investissement de CHF 980'000 pour la réfection du Chemin des Pierres et de la conduite d'adduction des sources d'Etagnières, ainsi que les travaux d'équipement pour le refuge forestier cantonal**

Vu le préavis municipal No 37/2024 du 8 avril 2024,

Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

Où le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,

Pris connaissance du rapport de la Commission des finances,

Le Président, après débat, clôt la discussion et passe au vote.

Le bulletin secret n'a pas été demandé. C'est à main levée que le préavis mentionné en titre a été accepté par les Conseillères et Conseillers présents à l'unanimité.

Ainsi le Conseil communal de Froideville a décidé

1. d'autoriser la Municipalité à réaliser les travaux de réfection du Chemin des Pierres et de la conduite d'adduction des sources d'Etagnières, ainsi que les travaux d'équipement pour le refuge forestier cantonal ;
2. d'accorder à cet effet à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 980'000.00 ;
3. d'autoriser la Municipalité à prélever CHF 350'000.00 sur la réserve pour travaux d'aménagements routiers ;
4. d'autoriser la Municipalité à financer cette dépense au moyen d'un emprunt effectué auprès d'un établissement financier, si nécessaire, aux meilleures conditions du moment.

LE CONSEIL COMMUNAL DE FROIDEVILLE

Le Président :

Le Secrétaire :

  
Dominique Glur

  
Loïc Ansermoz

Froideville, le 29 mai 2024

